

**Assemblée générale**

Distr. générale
3 janvier 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Points 19 et 39 de l'ordre du jour

**Application de la Déclaration
sur l'octroi de l'indépendance
aux pays et aux peuples coloniaux****Question des îles Falkland (Malvinas)****Lettre datée du 19 décembre 2002, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Royaume-Uni
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de me référer à la lettre datée du 8 octobre 2002 que le Représentant permanent de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies vous a adressée (A/57/461), dans laquelle le Gouvernement de la République argentine réitérait son rejet du document intitulé « Livre blanc sur le partenariat pour la paix et la prospérité : la Grande-Bretagne et les territoires d'outre-mer ».

Le Gouvernement du Royaume-Uni rejette la lettre susmentionnée. Le Royaume-Uni n'a aucun doute quant à sa souveraineté sur les îles Falkland, la Géorgie du Sud et les îles Sandwich du Sud et les espaces maritimes environnants. La nomenclature appliquée aux territoires d'outre-mer, qui a été confirmée par l'adoption par le Parlement de la loi de 2002 sur les territoires d'outre-mer de la Grande-Bretagne (*British Overseas Territories Act, 2002*), ne modifie pas le statut de ces territoires.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 19 et 39 de l'ordre du jour.

(Signé) Jeremy Greenstock

